

Rg  
107

La  
“DAME”  
et son  
MONSIEUR

---

L’ŒUVRE



11<sup>e</sup> ANNEE : 26 Mars 1914  
N<sup>o</sup> 13 bis  
220, Faub. St-Honoré (8<sup>e</sup>)  
Téléphone : 589-55

DIRECTEUR :

GUSTAVE TÉRY

## *Les Amis de nos Amis*

Il n'est pas de jour où quelqu'un de nos amis ne nous prie de lui envoyer d'anciens numéros de l'*Oeuvre* pour les faire lire dans son entourage. Aujourd'hui, grâce au succès croissant de l'*Oeuvre*, nous pouvons répondre au désir si souvent exprimé par nos amis, et, avec leur concours, nous devons élargir considérablement notre champ d'action. Il leur suffira d'inscrire à la dernière page du présent numéro les noms et les adresses des personnes qui peuvent s'intéresser à notre *Oeuvre* et conspirer avec nous au relèvement de la France.

On nous écrit souvent : « Je ne connaissais pas l'*Oeuvre*; un numéro m'en est tombé par hasard entre les mains, et j'ai eu le plaisir d'y trouver tout ce que je pense. Bravo! Continuez, et comptez-moi parmi les vôtres. »

Il y a des milliers de Français qui nous écriraient la même chose, s'ils savaient plus précisément ce que nous faisons. Ce sont ceux-là qu'il nous faut découvrir ensemble et grouper, si nous prétendons mener à bien notre œuvre de régénération nationale.

La surabondance des matières — c'est le mot — nous oblige cette semaine à publier deux brochures, qui sont mises en vente le même jour et au même prix : **vingt-cinq centimes.**

L'autre brochure est intitulée :

**La  
Forfaiture  
est établie.**

**Prouvons maintenant la  
Trahison.**

La réclamer chez tous nos dépositaires et dans tous les kiosques.



**C'est nous qui sont  
les princesses !**



Le carnaval de la Troisième république piétine dans la boue, au grand contentement de ce que, jadis, l'on nommait les « Vieux partis ». C'est entendu. Mais il arrive parfois que cette boue où piaffent et cavalcadent les hommes et les institutions, a besoin qu'on la détrempe. Alors, un personnage quelconque survient qui l'arrose avec du sang.

Naguère, les socialistes au pouvoir ont donné de belles fusillades. Cela, pendant quelques semaines, a fait brailler les journaux mal appointés. Puis, tout est rentré dans l'ordre. Et, sous le règne de notre empereur septennal, avec une précision digne d'éloges, l'écrasement du pauvre monde a

continué. C'était bien la peine de crier « justice, vérité » sans avoir peur des horions ni de l'extinction de voix !

Cependant l'assassinat du jour ne vient pas à présent d'un ministre et — cela se peut-il croire ? — le préfet de police n'y est pour rien. C'est une femme, une femme riche, élégante, à qui son couturier livrait, le matin même, une robe de bal, qui vient de chouriner son homme aussi proprement que l'eussent pu faire la belle Alliette ou Casque-d'Or.

Ce pauvre Calmette, si courtois, si serviable, si excellent confrère, dès que la peur de se compromettre ne mettait plus une sourdine à ses bons instincts; cet homme prudent, timoré, de façons élégantes et douces que l'on avait, au moment des sobriquets, surnommé « l'entrepreneur de ménagements » tué par une harpie, à la fin d'une journée effroyable de tempête où la terre et le ciel, comme pour Jules César lui-même, semblaient donner des présages menaçants. Voilà une manifestation du féminisme intégral qui ne laisse rien à désirer. Le browning de Mme Caillaux parle aussi fort que celui de n'importe quel apache en renom. Et cette gracieuse femme n'a rien qui la distingue des terreurs les plus notoires, des escarpes les plus sanguinolents. On ne saurait occire avec plus de laisser-aller.

Marianne, grâce à elle, fort bien pourvue en tout genre de scandales, n'aura désormais quoi que ce soit à reprocher aux porte-sceptres, aux conciliateurs de peuples, aux « tyrans » (oui, monsieur !) dont les *Manuels d'éducation civiques*, déplorent, en quel style, juste cieux ! les forfaits et les déprédatations.

Les griefs que reprochait à son *patito* la fille de Gustave Adolphe se peuvent comparer, en quelque manière, aux indiscretions dont Mme Caillaux vient de tirer ces écarlates représailles. Christine au moins avait chargé un tiers de poignarder

Monaldeschi. La femme du ministre opère elle-même et tue avec une impudente sérénité.

C'est beaucoup plus royal. Car, à quoi bon se gêner, quand on habite le bon côté de la barricade et que l'on fait appeler dans sa maison, d'un coup de téléphone, cette vieille Thémis, comme une simple manucure ? Tout au plus, dans la pratique ordinaire, dans les choses quotidiennes de la vie, encourt-on un peu de ridicule. Mais, depuis long-temps, le ridicule fait ceux qu'il habille plus charmants et plus considérés.

Le meurtre, l'assassinat ne jouissent pas tout à fait encore des mêmes immunités. Quelques personnes trouvent que l'héroïne du 17 mars est peut-être allée un peu loin, que ces mœurs d'anthropoïde ne témoignent pas d'une aussi athénienne délicatesse que M Thalamas le veut bien supposer. Que dis-je ? on a poussé le manque d'égards jusqu'à mettre à Saint-Lazare l'altérité républicaine coupable d'homicide. Mais avec combien de soins, de genuflexions et de respectuosité ! Qu'une pierreuse égorgée, après boire, un client trop dur à la détente ou le délicieux jeune homme qui embellit sa destinée : après avoir tâté du passage à tabac et reçu plus de bourrades que l'âne d'un jardinier, un matin de foire, elle coiffera le bonnet blanc, elle mettra la robe grise et dormira dans la chambre ; elle se nourrira comme les camarades — et ce sera justice — de lentilles sûres et de haricots incuits.

Vous pensez bien que, pour la femme d'un ministre, d'un quidam préposé à l'assiette au beurre, vous pensez bien que pour une si haute et puissante dame, il ne saurait être question de pareilles horreurs. Elle a tout simplement tué un homme. Est-ce là un motif suffisant pour lui marchander les respects et la traiter comme la première venue ? Aussitôt, les tapissiers d'accouvrir de meubler, d'étoffer la prison, si bien que la pistole prend un air de boudoir. Et la peau, la respectable peau de cette guerrière qui hésite si peu à crever celle d'autrui, ne subira pas le con-

tact plébien des draps accordés aux pauvres fumelles de Montmartre ou du Sébasto. Madame aura de la batiste, et, pour faire sa correspondance, un bureau des mieux tenus. Le duc de Richelieu et le duc de Beaufort n'étaient pas mieux logés à la Bastille. Déjà le maître d'hôtel délégué par un traiteur en renom, l'échine obséquieuse et le crayon levé attend pour le dîner de la captive ses ordres sérénissimes. Une princesse, même (car il n'est question que de princes dans le fait divers Caillaux) une princesse, honneur des Douze Tribus, allait envoyer des fleurs. Mais le directeur de la prison, vaguement formaliste et rétrograde, fait observer que, pour le premier jour, cela pourrait tout de même paraître excessif. Un peu de discrétion ! Ni fleurs ni couronnes. Daignez attendre que votre mort soit porté en terre. Après quoi, chère madame, on laissera pleuvoir toutes les fleurs que vous pourrez souhaiter. Et l'ineffable Thalamas lui-même vous portera une gerbe de chardons prise sur son repas.

Voilà bien l'austérité républicaine, les mœurs de Lacédemone (qui fut au demeurant, un cloître féodal et militaire où toute licence était donnée aux riches, où les pauvres seuls enduraient de pénibles traitements), voilà bien cette vertu que Montesquieu déclare inhérente à la Démocratie. Voilà surtout l'égalité devant la Loi, conquise — o primaires ! vous ne l'ignorez pas — le 14 juillet, par le peuple souverain. Déjà, l'Affaire Dreyfus avait surabondamment fait la preuve qu'au-dessus d'un chiffre de rente suffisant il ne saurait exister de criminel.

A-t-on assez rebattu nos oreilles des maîtresses royales, depuis Diane de Poitiers jusqu'à la Du Barry. Nous a-t-on resassé leurs déportements, leur cupidité, leurs abominables rapines ! Victor Hugo, qui traînait volontiers ses quatre vingts ans et sa gloire chez les filles de cuisine, manquait rarement son couplet touchant le Parc-aux-Cerfs !

Au fond, les maîtresses d'autrefois n'étaient ni plus arrogantes, ni plus avides, ni plus (comment dire cela correctement ?) ni plus hospitalières que les épouses d'aujourd'hui.

Quand elles étaient Rohan ou Mortemart, et mieux nées semble-t-il que la petite Raynouard, leurs façons ne rappelaient que de fort loin celles de Mme Fallières ou de la mère Loubet. Même, Jeanne Vaubernier, après quelques mois de Versailles, n'eut pas dit en parlant d'elle-même :

« Je suis une *dame* » comme la mercière, la chaussetière ou la femme du rôtisseur.

« Comment se porte votre dame ? Et votre demoiselle ? »

Ces propos font partie intégrante des bonnes manières chez les plus infimes boutiquiers.

Elles étonnent dans la bouche d'une femme que plusieurs maris et la fréquentation du monde (?) auraient pu instruire dans un autre langage. Au surplus, Mme Caillaux et les autres femmes de ministres représentent les belles manières de la France, quand elles font la roue et se pavent auprès des souverains en déplacement.

Une chose étonne par dessus tout dans ce milieu hétéroclite de parvenus mal savonnés. C'est l'instabilité du mariage. le peu d'estime que font tous ces olybrius d'un engagement qui passa longtemps pour grave, même quand on eut fini de le croire éternel. Autrefois, les maîtres du monde avaient des maîtresses. A présent, ils changent de femme, d'épouse légitime, comme ils changeraient de faux-cols ou de veston. Les vieilles « chaînes de l'hymen » n'enlacent pas autrement que la première ficelle venue. Et c'est un chassé-croisé de mariages, de divorces, une sorte de quadrille où chaque danseur emporte la femme du voisin, à la pastourelle, pour un bail de trois, six, neuf, le temps d'épuiser le bénitier, de manger la dot ou de couver une autre fantaisie. Avant de prendre pour femme l'amazone qui porte son nom, Caillaux a divorcé deux ou trois fois. La dame elle-même sortait d'un autre mariage. Calmette poursuivait,

quant à lui, une instance en divorce. Il recherchait une femme qui, elle aussi, ne devait pas tarder à se libérer d'un premier époux. C'est la chaîne des dames ou, pour mieux dire, l'oarystis du pithéanthrope dans son exhibitionnisme le plus ingénue. Tout ce beau monde, si parisien, si moderne, connaît comme il sied l'art d'accommorder les restes. Et les couples, à l'heure des premières confidences, arrivent l'un à l'autre, après mainte coucherie, exempts de toute virginité. C'est le meilleur procédé pour éviter les surprises.

Dans le meurtre de Calmette, pourtant, il n'est question ni d'amour, ni de passion, ni même de caprice. L'affaire Caillaux n'est pas une question de canapé.

La meurtrière a voulu, par son acte si bête et si atroce, par la tragique boucherie où Calmette, ce galant homme, a trouvé la mort, « sauver la caisse » et replâtrer son mariage qui ne tenait guère plus solidement qu'une poire d'octobre.

Quand on a une belle position, quand on occupe le rang de prince, on ne le quitte pas sans coup férir. De quoi le malheureux Calmette a pu se convaincre à ses dépens !

Ici l'homme et la femme se valent. Si Caillaux n'est pas complice de la mégère qui a fermé sa carrière politique, l'un et l'autre semblent mis dans leurs actes les plus graves par un sentiment abject entre tous, la vanité. Certes, Caillaux a fait des affaires, tripoté, amassé des trésors prélevés sur les gogos. Mais au fond de ce bandit que trouve-t-on en dernière analyse ? L'infatuation de soi-même, une arrogance de valet. Hautain, cassant, revêche avec les petits, indice flagrant d'une incurable vilenie, insolent comme un petit bourgeois avec ses inférieurs, Caillaux a l'avantage d'être honni par les gens qui le servent. Il est un prince, hormis pour ses garçons de bureaux et les huissiers du ministère.

L'infortuné sergot qu'il a si judicieusement

apostrophé, quand sa femme à lui, Caillaux, venait de commettre un crime aussi abject que scélérat : « Vous pourriez bien me sauver ! Je suis le ministre des finances », garde certainement de ce fantoche un souvenir plein d'ahurissement.

Honné, méprisé, vomi de tous, il partira, sous le dégoût et sous la haine, chargé des dépouilles de la France avant qu'on lui ait fait rendre gorge, emportant avec lui ce qui restait d'honneur à la République et, peut-être la République elle-même.

Bientôt, sans doute, graciée et libre, sans émotion ni regret au souvenir du crime, sa « dame » le rejoindra sous les orangers en fleurs des exils bien appointés.

Avec un peu de l'argent qu'il a pris dans la bourse des gogos, il achètera la noblesse du Pape.

Monsieur, madame, resteront « les princes » comme devant.

Et, sans que l'on puisse comprendre la raison d'un pareil geste, le parti radical tout entier couvrira jusqu'au bout le couple nauséabond au risque de se perdre avec lui. Ah ! les beaux cadavres et les complicités inavouables ! Voilà ce qui fait les dévouements les plus sûrs et les moins précaires fidélités !

LAURENT TAILHADE.

---

Demandez à l'ŒUVRE :

Comment finira le Régime abject ?

**Où allons-nous ?**

Mille réponses à notre enquête publiées avec une introduction et une conclusion

de

GUSTAVE TÉRY

— 475 —

# A M. Ernest Lavisse



Paris, le 23 mars 1914.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT  
DU CONSEIL SUPÉRIEUR  
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

M. Thalamas, professeur de l'Université en congé, vient d'écrire à Mme Caillaux une lettre qu'il a rendue publique et qui, de son propre aveu, est l'apologie d'un crime en même temps qu'une excitation au meurtre. Il tombe donc doubllement sous le coup de l'article 24 de la loi du 29 juillet 1881, modifié par la loi du 12 décembre 1913.

Mais la loi, dans notre démocratie, est la même pour tous les citoyens, sauf pour les députés. Le député Thalamas, nous dit-on, se trouve présentement couvert par l'immunité parlementaire.

Vous observerez sans doute que ce n'est pas pour longtemps, car nous ne saurions faire aux électeurs de Versailles l'injure de supposer qu'ils soient capables de renvoyer à la Chambre ce pitoyable inconscient, qui, tour à tour, crie haro sur Jeanne d'Arc et bravo à Mme Caillaux.

Vous devez donc prévoir dès aujourd'hui que M. Thalamas aura légalement le droit de reprendre, le mois prochain, sa place dans l'Université et d'enseigner l'assassinat à nos enfants.

Ne vous appartient-il pas, Monsieur le Président, de rassurer les familles à cet égard en invitant M. le Ministre à déferer le professeur Thalamas aux tribunaux universitaires?

Vous n'ignorez pas qu'il y a des précédents. Nous connaissons un professeur, qui, bien qu'il

eût cessé d'enseigner depuis quatre ans, n'en fut pas moins cité devant le conseil académique de Lille pour avoir écrit à Paris une lettre où il s'était permis une plaisanterie sur la barbe auguste de M. Fallières. Dans cette boutade, que vous jugeâtes sacrilège, on feignit de voir une « provocation au meurtre », comme en fait foi le rapport même au Conseil supérieur de l'Instruction publique, rédigé par M. Monier, professeur de droit à la Faculté de Bordeaux (1). Il n'en fallut pas davantage au Tribunal universitaire que vous présidiez pour prononcer immédiatement la révocation du professeur, sans même lui permettre de s'expliquer.

Vous le permettrez, j'en suis sûr, à M. Thalamas comme je suis déjà sûr que vous allez le lui demander; car il n'y a dans l'Université qu'une règle. Et, si je prends la liberté de vous en faire souvenir ce n'est pas seulement parce que je suis précisément le professeur poursuivi de ce chef; c'est aussi, c'est surtout parce que j'ai deux filles au lycée de Versailles, qu'elles ont pour maître M. Prat, qui sera aux prochaines élections l'heureux concurrent de M. Thalamas, et je frémis d'horreur à la seule pensée que, l'un remplaçant l'autre, mes enfants pourraient être l'an prochain

(1) Il suffira de citer ce passage du rapport :

« En s'adressant à l'homme éminent en droit que la confiance des Chambres réunies en assemblée nationale a mis dans la plus haute magistrature de l'Etat (cette périphrase ne signifie rien de moins qu'Armand Fallières), M. Téry s'est servi d'expressions vilaines et violentes. Et il a ajouté à l'outrage des menaces de mort. Certes, votre commission se persuade aisément que ces menaces ne devaient pas être suivies d'exécution. M. Gustave Téry, esprit cultivé, nourri de bonnes lettres et de philosophie, n'a pas l'âme d'un assassin; mais c'est déjà trop, beaucoup trop que de pareilles menaces aient été faites, etc. »

les élèves de ce Thalamas, en qui je ne saurais voir ni mon confrère ni mon collègue.

J'ose croire, Monsieur le Président, que vous n'obligerez pas les pères de famille, trop justement indignés, à « se faire justice » suivant la méthode même que recommande M. Thalamas, et c'est dans cette espérance que je vous prie d'agréer mes hommages respectueux.

GUSTAVE TÉRY.

Professeur de sixième au lycée de Moulins.

## Le prochain Scandale.

*L'affaire Cadiou, qui occupait toute la presse, se trouve reléguée à l'arrière-plan par l'affaire Caillaux. C'est dommage, car elle commençait à devenir fort intéressante; mais ce n'était pas seulement pour les raisons qui ont fait son succès.*

*Si c'est bien du côté de l'Est que l'on doit chercher la bonne piste, il ne faut pas s'arrêter à Nancy, ni aux racontars de la somnanbule. Le mystère est plus loin, de l'autre côté de la frontière, et ce n'est à vrai dire un mystère que pour ceux qui ne soupçonnent pas les dessous de « l'affaire des poudres de guerre », dont l'Oeuvre a si souvent entretenu ses lecteurs.*

*En réalité, si étrange ou si imprévu que cela paraisse, c'est toute notre enquête sur le sabotage de la Marine qu'il faudra reprendre sous une forme nouvelle et particulièrement dramatique. Quand on saura par qui et pourquoi fut tué Cadiou, on saura du même coup l'effroyable secret des catastrophes de l'Iéna et de la Liberté.*

Demander dans tous les kiosques :

**Ce que n'a pas dit Calmette**

par GUSTAVE TÉRY.



## La « dame » et le monsieur



Elle a trouvé le mot tout de suite.

Elle n'était pas émue. Elle venait de voir sa victime tomber. Elle l'entendait râler faiblement. Pourtant elle gardait un visage calme. Il faudra que les témoins disent cela aux jurés. Mme Caillaux n'avait point la pâleur ravagée des nerveux, non plus que là congestion des frénétiques. Son teint demeurait clair et uni.

Mais un garçon de bureau l'a saisie par le poignet. Alors seulement un éclair a passé dans ses yeux. Elle s'est indignée qu'un domestique osât la toucher.

Elle a dit :

— Voulez-vous me lâcher! Je suis une dame!

Une dame! Notre langue n'a pas forgé un mot plus délicat et plus galant. Il parfume les vieilles chroniques, et les chants des troubadours. Une dame, c'est la faiblesse érigée en souveraineté, c'est l'amour occidental tressé en couronne de respect, c'est l'hommage, la foi donnée, la révérence. Toute la chevalerie tient dans ces deux syllabes. Le jour où les guerriers s'inclinèrent devant la châtelaine, une civilisation naquit et s'épanouit.

Nos mégères républicaines ne sont pas des dames.

Elles ont une automobile pour les conduire à la police. Elles ont le salut des sergots, le sourire provisoire des ambassadrices et les complaisances des laquais. Elles ont aussi des journalistes qui les excusent et vont les complimenter chez le commissaire. Elles ont un Thalamas en quête de Jeannes d'Arc. Elles ont le commissaire lui-même, et le directeur de la prison des femmes. Elles ont tous les coquins. Mais elles ne sont pas des dames.

Je sais bien quel sens grossier a pris le mot. Je sais bien qu'au jour où nous sommes, une dame, c'est une femme qui simplement dispose d'un luxe, fût-il mal acquis, ou d'une influence, fût-elle honteuse. Quand Mme Caillaux a dit : « Je suis une dame ! » Cela signifiait : « J'ai un appartement de quinze mille francs, cinq domestiques, une automobile et mon mari est ministre. »

Mais la foule, que ce luxe indigne au lieu de l'intimider, ne s'y trompe pas.

Et il n'est même pas une détenue à Saint-Lazare pour penser que cette criminelle est une dame. Il paraît qu'elles s'agitent, qu'elles protestent contre les faveurs dont elle jouit, qu'elles menacent de se mutiner.

Je leur conseille de se taire. On aurait vite fait de leur apprendre la différence qu'il y a entre elles et une dame.

— Que voulez-vous ? Un ministre, c'est toujours un ministre ! disait le commissaire Carpin aux journalistes étonnés qu'il eût cédé son bureau à M. Caillaux, pour lui permettre de s'entretenir sans témoins avec sa femme.

Le directeur de Saint-Lazare qui, par un destin ironique, s'appelle M. Just, ferait sans doute la même réponse, à qui s'étonnerait de ses complaisances.

Dans le couloir du *Figaro*, trois agents tremblants se refusaient à porter la main sur la « dame ».

Ils se décidèrent au bout d'une demi-heure à la prier de les suivre.

Elle les précéda, et semblait les commander.

Au commissariat, un Carpin respectueux lui épargne toutes les formalités, et se garde de la faire fouiller. Faute grave. Si, reconnaissant tardivement l'horreur de son crime, elle s'était empoisonnée, la galanterie de M. Carpin ne l'eût pas préservé de la révocation.

Il est vrai qu'elle ne songait nullement à s'empoisonner, non plus qu'à se jeter par la fenêtre. Elle restera pendant quelques mois en prison, et puis les jurés l'acquitteront.

Elle en est sûre.

Le jour du crime, elle est allée chez son dentiste, et lui a dit : « Soignez-moi vite, parce que je ne reviendrai pas avant quelques mois. »

Ce dentiste est M. Gailliard, 110, boulevard Haussmann.

Une seule chose est surprenante : c'est que Mme Caillaux n'ait pas cru que le directeur de Saint-Lazare ne ferait pas venir un dentiste, si elle le réclamait.

Elle avait encore des préjugés.

Aujourd'hui, elle n'en doit plus avoir.

A peine est-elle enfermée que M. Just s'aperçoit que la cellule est sale. Vite il réquisitionne son personnel. On lave, on nettoie. Il y a six lits dans cette « pistole ». Six lits ! M. Just pourrait-il souffrir que la « dame » partageât une chambre avec des femmes et, qui sait, des voleuses, peut-être ! Il fait enlever quatre lits. Les deux qui restent

seront pour Mme Caillaux et pour une jeune détenue qui lui servira de femme de chambre.

M. Caillaux arrive.

Aussitôt le directeur lui fait mille courbettes.

— Entrez dans mon bureau, monsieur le ministre. Je vais faire descendre Mme Caillaux.

Mais un journaliste raconte ce fait. Le directeur a peur d'être allé trop loin. Alors, il fait aménager une cellule spéciale, où Mme Caillaux se tiendra, si elle le veut, dans la journée. Elle y recevra des visites, écrira des lettres, lira des romans.

Elle a froid. Le directeur lui envoie son poêle.

Le linge de la prison est trop rude. Elle recevra son propre linge, et ses draps de batiste.

Chaque jour, M. Caillaux vient passer une heure avec sa « dame ». Il s'entretient avec elle, et sans témoins. Or, essayez d'aller voir une autre détenue. Vous la verrez derrière des grilles. Un gardien de la prison sera présent. Il vous interdira de parler à voix basse « afin qu'on ne passe pas de consigne ».

Mais le ministre est un « monsieur ».

— Vous pourriez bien me saluer ! a-t-il dit aux agents du commissariat.

Et, dans la prison, il bouscule tout le monde.

C'est un monsieur. Elle est une dame. Donc, plus de grilles, plus de gardien, et des consignes tant qu'on voudra.

La dame n'a pas de tapis. Elle s'en plaint. Aussitôt le monsieur lui envoie un tapis de Smyrne.

La dame veut-elle aller à la messe ? Bien sûr. Elle n'est pas si sotte que de donner mauvaise opinion d'elle aux bonnes religieuses de Saint-Lazare. L'anticléricalisme, qui est excellent à la Chambre, ne vaut rien à la pistole.

Alors, puisqu'elle veut aller à la messe, on fait dire pour elle une messe spéciale. Même au pied

du tabernacle, elle ne doit pas être confondue avec les « femmes ».

Elle veut lire. On vide pour elle la bibliothèque. Elle lit des romans dans l'intervalle des visites.

Toutefois, le directeur s'est refusé à laisser pénétrer dans la prison l'ex-princesse de Monaco, née Heine. Une princesse, c'est trop. Un fonctionnaire républicain sait exactement quelles princesses il doit honorer.

La princesse de Monaco a laissé une gerbe de fleurs pour Mme Caillaux.

Il est vrai que le lendemain elle en faisait déposer une autre sur le cercueil de Gaston Calmette.

Soyez certains qu'il ne se trouvera personne à la Chambre, et pas même le moindre Cecaldi, pour dénoncer les scandaleuses faveurs dont la criminelle est l'objet ; pour demander comment le « monsieur » et la « dame » ont pu se concerter librement, pendant les quatre jours qui ont précédé l'interrogatoire.

Mais toute la France, quotidiennement, rend son arrêt.

Il n'est pas un lecteur de journal qui ne s'indigne, lorsqu'il lit que la cynique meurtrière, dans sa cellule ornée, pourvue de tapis, de linge fin et de romans, coule des jours élégants et paisibles ; que tous les fonctionnaires l'entourent de respects et de prévenances, et qu'ils ont fait flétrir tous les règlements en sa faveur.

Et, si le dégoût a remplacé la première horreur, qu'on prenne garde qu'il n'emporte, brusquement, tous ces faux messieurs et toutes ces fausses dames, nos maîtres !

FRANÇOIS LEBON.



## Pour la cuisinière!



Les balles de la « dame » n'ont pas atteint seulement notre malheureux confrère Gaston Calmette.

A travers la poitrine du sympathique mari, à travers la bedaine de Monis, à travers tous les ventres du ministère de l'assassinat, elles ont fusillé une scène à succès de la revue de la Scala, qui avait naguère effrayé Hennion.

On y voyait l'Argentin Caillo faisant cracher de l'argent à Marianne au cours d'un tango fort agité. Hennion avait exigé d'abord la suppression du mot « pot-de-vin », et fait changer Caillo en Maillo, ce qui était imbécile, car on comprenait tout de même.

Le soir de l'assassinat, on supprima cette scène où le nom de Calmette revenait dans un refrain.

Heureusement, il restait une scène chantée et mimée par Régine Flory, qui racontait la journée d'une Parisienne oisive.

Cette Parisienne allait essayer huit robes à une heure; passait chez son dentiste à deux heures; se faisait opérer de l'appendicite à trois heures; allait à un thé-tango à quatre heures; accouchait de deux jumeaux à cinq heures; faisait quelques visites à six heures, dînait à sept heures, et s'habillait ensuite pour aller au théâtre.

Et il se trouvait qu'à peu de choses près, c'était la journée de la « dame » à Caillaux qui, on le sait, acheta un browning à une heure, s'essaya au tir jusqu'à deux heures, alla engager une cuisinière à trois heures, se rendit chez son dentiste à quatre heures, alla faire antichambre au *Figaro* vers six heures, assassina négligemment Calmette à sept heures, et serait allée donner ses ordres pour le dîner à la cuisinière qu'elle avait engagée, si, par une circonstance fortuite qu'elle ne s'explique pas encore, une force inconnue d'elle — la force publique — n'avait pas dirigé sur Saint-Lago son inlassable activité.

Et je m'étonne qu'au milieu de l'intérêt qui s'attache aux faits et gestes du ménage Caillaux depuis plus d'une semaine, personne n'ait songé au sort de la cuisinière, qui attendit vainement sa nouvelle patronne rue Alphonse-de-Neuville.

Alors, parce qu'au hasard de ses courses, Madame a entre autres choses trouvé la poitrine d'un journaliste à coups de browning, Victoire perdrat sa place avant même de savoir si la boîte est bonne?



Ce n'est pas admissible!

Et puisque Madame a retrouvé à Saint-Lago tout son confort moderne, vaste chambre avec tapis, couvre-pieds de soie, oreillers de toile fine, chauffage central, romans nouveaux, puisque son mari vient la voir une heure par jour, et reste avec elle beaucoup plus de temps que son métier de ministre-financier ne le lui permettait jadis, puisque des visites princières et mondaines sont annoncées, et que Saint-Lago devient pour la ministresse et ses amies gouvernementales le dernier salon où l'on cause, je ne vois pas du tout pourquoi on ne lui autoriserait pas sa cuisinière par-dessus le marché.

Une bonne cuisine de famille vaudra toujours mieux que le homard à l'américaine, le filet rôti et la compote de poires du grand restaurant voisin de la gare de l'Est. Et il ne faut pas oublier que la « dame » est au régime!... Elle redoute la péritonite pour elle, sinon pour les autres.

Jo pourrait faire coïncider ses visites avec les heures de repas. Quel renouveau délicieux que ces dînettes en cabinet particulier!

Les belles madames républicaines viendront à l'heure du thé et des petits gâteaux. Il y aurait tango les jours où la promenade hygiénique sollicitée par le juge d'instruction n'aurait pas lieu. (Il est urgent qu'un professeur de tango soit attaché à un établissement qui devient aussi sélect!)

Et un argument bien démocratique clouerait le bec à ces sales journalistes qui voient toujours de l'inéga-

lité partout : « Ce n'est pas pour la « dame » ! C'est pour sa cuisinière, qui peut ainsi garder sa place dans une famille bourgeoise ! »

Ça ferait, d'ailleurs, plaisir à tant de gens de voir Jo également en prison, et la fleur du régime fréquenter assidûment Saint-Lago !

On aurait enfin l'impression qu'il y a une justice, ce que désirait tant la « dame » au rigolo vengeur.

JEAN DRAULT

---

#### La lampe Osram.

On nous écrit :

Monsieur l'Administrateur,

Je lis, dans votre honorable publication, sous la désignation « Question », la lettre d'un de vos abonnés demandant si la lampe *Osram* est vraiment de fabrication allemande.

Je puis vous assurer que la question ne se pose même pas. La lampe *Osram* est bel et bien fabriquée à nos usines de Puteaux (Seine), par des ouvrières françaises, et avec du matériel français.

Je me tiens à votre disposition, et à celle de votre abonné, à la condition qu'il n'appartienne pas à la concurrence, pour vous faire visiter l'usine, et vous donner tous les renseignements que vous jugerez nécessaires, le jour et l'heure qui vous plairont.

Je vous envoie sous pli séparé deux albums donnant quelques renseignements sur nos usines de Puteaux.

Je vous prie d'agréer, etc.

RICHARD HELLER.

Personne ne le conteste ?



## Autre « Princesse »

---

Il y avait, au *Figaro*, une rédactrice.

C'était une vieille dame, issue de la famille napolitaine des della Rocca, par son père, et de la famille israélite des Embden-Heine, par sa mère.

Elle avait épousé jadis un brave homme de Luchon, nommé Estradère, dont la fortune s'était bien vite évanouie.

Et, courageusement, Mme Estradère donnait des échos aux journaux pour gagner sa vie.

Elle allait aux courses, dans les thés-tango et dans les thés-bridge. Elle allait dans les dîners et dans les soirées, et elle dressait des listes de noms propres que le *Figaro* inscrivait.

Elle avait un bureau, au second étage. Elle y entrait en courant. Elle en sortait, courant toujours. C'était sa manière de prouver qu'elle restait forte, bien portante et alerte. Parfois un rédacteur, interrompu au milieu d'une phrase difficile par le bruit de ce petit trot, levait la tête, agacé, et haussait les épaules. Puis il souriait avec indulgence. Pauvre femme ! Ce doit être si dur de sentir derrière soi des jeunesse impatientes, avides de saisir le gagne-pain. On lui pardonnait aisément le vacarme de son pauvre stratagème.

Vers sept heures, chaque soir, elle entrait dans le bureau du secrétaire de la rédaction, et disait : « Messieurs, bonjour ! » Puis elle remettait des feuillets innombrables, en donnant des indications diffuses. Patiemment, on disait : « Bien, madame... Oui, madame... Je verrai, madame... » Enfin, elle achevait. Elle disait généralement : « Ce soir, j'ai un dîner, deux bals et une soirée... »

Je me demande comment je fais pour résister...  
Je suis très forte, très forte ! »

Et on avait envie de lui dire : « Voyons, rassurez-vous. On ne vous mettra pas à la porte. Nous savons bien, allez ! nous savons bien ! »

Mais on se taisait, par politesse. Et la voilà repartie, tapant ses talons, et criant à tue-tête :

« Alors, je m'en vas. Messieurs, bonsoir ! »

Parfois, le soir, Gaston Calmette, interrompant sa partie de bridge, appelait un garçon :

— Demandez-moi, je vous prie, la copie de Mme Estradère.

On la lui apportait. Il la lisait avec soin, ajoutant des noms qui manquaient, redressant une formule maladroite, corrigeant les épithètes. Et il hochait la tête. Puis, avec ce sourire inimitable qui était le sien, fait de réserve et de malice, il soupirait :

— On dit qu'elle va se marier. Alors, peut-être, elle nous quittera.

Rien de plus. C'était le meilleur des hommes, le plus tendre, le plus galant et le plus pitoyable. Et sans cela, il ne serait pas mort.

Soudain, il y a quelques semaines, on apprit que Mme Estradère allait bientôt quitter le *Figaro*, qu'elle était fatiguée, qu'elle allait subir une opération... Et le premier mars, en effet, elle partit, n'ayant dit adieu à personne, et sans courir.

Le drame survint.

Et brusquement, des bruits vagues se répandent.

— Il paraît que Mme Estradère a dit, le soir de l'assassinat, qu'elle avait assisté au drame...

— Ce n'est pas vrai !

— ... Et qu'elle savait que le lendemain, Calmette devait publier des lettres intimes...

— Oh !...

Et les rédacteurs du *Figaro* haussaient les épaules. Comment pouvait-on dire de telles sottises ! Calmette n'avait en sa possession aucune lettre personnelle, en dehors de la lettre *Ton Jo*. Il l'avait répété à plusieurs reprises. Et puis, s'il en avait eu, ce n'est pas à Mme Estradère qu'il l'eût dit. Mme Estradère, une ou deux fois par trimestre, entrait dans le cabinet directorial pour soumettre une note. Elle restait deux minutes à peine, et puis remontait chez elle. Jamais, pendant les cinq années qu'elle passa au *Figaro* elle n'eût avec Gaston Calmette un entretien prolongé.

Un jour s'écoule encore, et on dit :

— Il paraît que Caillaux a passé une heure, mercredi, chez Mme Estradère.

— Vous croyez ?

— Elle était très liée avec Mme Caillaux.

— Ah !

— Calmette le savait très bien.

— Alors, ce n'est pas à elle qu'il aurait fait des confidences !

— Bien sûr... Des confidences à Mme Estradère !

Et on riait presque.

Et puis, voilà que M. le juge Boucard convoque Mme Estradère. Et voilà que Mme Estradère raconte que Calmette lui a offert trente mille francs pour qu'elle organise une entrevue avec la première femme de M. Caillaux.

Ainsi, Calmette, pour voir Mme Gueydan, dont l'adresse est dans l'annuaire des téléphones, a besoin de dépenser trente mille francs.

Et à qui les offre-t-il ?

A Mme Estradère, qu'il sait être une amie de Mme Caillaux.

A Mme Estradère, connue pour raconter, dont le métier est de raconter, qui a été au *Matin* pour raconter, et qui est au *Figaro* pour raconter, et qui raconte, tout le long du jour, partout, avec fureur !

— M. Calmette, demande M. Boucard, vous a-t-il fait cette proposition devant témoins ?

— Non.

« Mais, quelques jours après, il a renouvelé son offre, non plus à moi, mais à une de ses amies, devant moi.

— Quel est le nom de cette amie ?

— Je ne puis le dire.

Voilà les racontars de la pauvre femme.

Voilà tout ce que Caillaux, sa dame et leur amie ont pu trouver pour leur défense, après six jours d'entrevues.

La cause est jugée.

Et si l'on reparlait un peu du document Fabre, que Calmette possédait, qu'il a montré, qu'il a lu...

Qu'il n'a ni montré ni lu à Mme Estradère. Il avait tant de confiance en elle qu'il n'a même pas songé à lui lire ce document qu'il ne cachait guère. Mais, par contre, il lui a confié une mission personnelle...!

Il y a, dans les journaux, des gens oubliés dans les combles. Les rédacteurs les connaissent à peine et le directeur les néglige. Qu'un incident survienne, ce sont eux justement qui savent tout.

L'année dernière, M. de Montesquiou, le gentilhomme-poète, voulut donner une fête. La veille du jour où elle devait avoir lieu, tous les journaux reçurent d'un farceur anonyme une note annonçant qu'elle était remise. Ils publièrent sans méfiance. Et ainsi il ne vint personne chez M. de Montesquiou.

Celui-ci fut fort irrité, et mena une enquête. Il vint voir Mme Estradère, et lui reprocha sa crédulité.

— Que voulez-vous, dit-elle, je reçois une lettre où il est dit : Chère princesse...

— Je vois, interrompit M. de Montesquiou, vous avez cru le reste aussi...

---

## Ce qu'en pense une femme.

---

Cher Monsieur Téry,

Au cours d'une conversation, vous m'avez demandé un jour ce que je pensais de la question féminine et féministe. Je vous ai répondu que j'étais catégoriquement opposée à l'idée du suffrage des femmes, le bulletin de vote me semblant d'ailleurs, d'une façon générale, une arme stupide et malfaisante. C'est vous dire, n'est-ce pas, combien peu j'apprécie l'intervention — surtout criminelle — d'une femme dans un différend politique. Or, M. Thalamas, que dans mon for intérieur je qualifie comme il me plaît mais au nom duquel je ne voudrais accoler par écrit aucune épithète pour n'être point accusée de nervosité, M. Thalamas, dis-je, nous convie publiquement à admirer l'acte criminel de Mme Caillaux ; que dis-je ! il convie toutes les femmes d'hommes « discutés » à imiter son geste. Les critiques dramatiques et littéraires n'ont plus qu'à faire leur testament !

Or, quand M. Edouard Sené, fougueux et sympathique enfant de vingt ans, débordant d'un enthousiasme mal placé mais sincère, convia les « camarades » souffrant de la cherté des vivres à se les procurer par des moyens illégaux, tels que le pillage, on y vit une excitation au vol, et on condamna ce journaliste imberbe à je ne sais plus combien d'années de prison. Vous le savez, puisque avec Gohier, avec Pujo, avec bien d'autres, vous avez intercédez pour lui.

M. Thalamas est député ; il est d'âge canonique ; il a dit et écrit un certain nombre d'infamies et de bêtises ; il en a quelquefois été châtié, il touche — au moins ! — 15.000 fr. par an d'argent public. Tous ces motifs devraient lui avoir mis quelque pondération dans la cervelle. Or M. Thalamas vient, purement et simplement, ainsi que l'ont fait remarquer à la deuxième séance du 17 mars MM. Jean Lerolle et Paul Escudier, de se livrer à une excitation au crime, ce qui tombe sous le coup de la loi.

M. Thalamas a abusé de l'immunité parlementaire.

Radical-socialiste, envoyé par la rue, sa souveraine, au pouvoir — a dit M. Jules Delahaye — M. Thalamas, député d'une république démocratique, échappera au sort qui a atteint M. Edouard Sené.

Je ne voudrais pas dire « il n'y a pas de justice »... encore que je le pense,... car cette phrase a mené Mme Caillaux « un peu loin ».

Mais, puisqu'en cette honteuse et lamentable affaire, une femme a tué pour le compte de son mari — puisque les mœurs de la III<sup>e</sup> république admettent ce genre de règlement de compte — qu'une femme encore soit mise en cause : la lettre de M. Thalamas comportait un post-scriptum — les félicitations de sa moitié à l'homicide moitié de M. Caillaux. Et, de plus, il paraît que Mme Thalamas a fait dans la *Dépêche de Versailles*, un article exaltant l'assassinat et la meurtrière.

Puisque, lâchement, le député se réfugie derrière l'immunité parlementaire; puisque, le ministre étant attaqué, la ministresse a tué; puisque la responsabilité des femmes — des femmes qui veulent voter! — se substitue à celle de l'époux, — que la responsabilité de Mme Thalamas — à qui l'immunité ne s'étend point, que je sache! — remplace celle de son mari : comme lui, avec lui, elle a signé une apologie du meurtre, une excitation au crime. *Il est invulnérable*, de par la grâce de l'élection et de la démocratie. *Elle ne l'est pas*. Qu'elle passe devant les tribunaux; qu'elle soit jugée : Edouard Sené a fait un an de Santé pour moins, pour infinitiment moins que cela — et il ne serait pas libre encore si ses confrères n'étaient intervenus pour lui.

Ce n'est pas seulement parce que je lis et que j'aime l'*Œuvre* que je vous écris cela. C'est parce que je suis une journaliste et que M. Thalamas a insulté toute notre corporation — c'est surtout parce que je suis une femme et que deux gestes de femmes viennent de me soulever d'horreur et de dégoût. Si l'un seul de ces deux gestes doit rester impuni — et dans l'époux qui en est le mobile et la cause, mais que la loi protège — et dans l'épouse qui agit, — comment un homme osera-t-il encore tenir une plume désormais sans étouffer soit de terreur, soit de honte?

Croyez, cher monsieur Téry, à mes sentiments les meilleurs,

HENRIETTE DORINGE.



---

## LA RÉPUBLIQUE DES CAMARADES <sup>(1)</sup>

### Le Quatrième Pouvoir

#### Qu'il faut ménager les puissances commerciales

(Suite)

Non seulement la presse est respectueuse des maisons de commerce mais il n'existe même pas un corps de métier, pas un groupe social dont elle puisse parler avec indépendance.

Depuis quelques années, les journaux ont fait un grand effort pour conquérir, non plus les lecteurs isolés, mais tout un groupement social ou professionnel à la fois. L'un a mené, à grand fracas, des campagnes en faveur des instituteurs, des voyageurs de commerce, des mutualistes... Un autre consacre, une fois par semaine, une page à telle ou telle branche de l'activité humaine.

Mais aucune critique ne doit se mêler à cette propagande. Un directeur de journal, auquel on apportait la protestation d'un groupe de médecins fort honorables contre les pratiques douteuses de certains confrères, refusait de la publier, en vertu de ce principe fort sage :

— Ceux que je défendrais l'auraient oublié dans huit jours; ceux que je combattrais s'en souviendraient toute leur vie.

A plus forte raison, un journaliste ne doit-il point songer à s'insurger contre les intérêts d'un groupement corporatif général. M. Louis Lazarus rappelle à ce propos, une anecdote saisissante :

« Un journal, et le plus hardi, essaya, voici peu de temps encore, de mener la lutte contre l'alcoolisme, et d'obtenir l'interdiction de l'absinthe. Tous les médecins, tous les sociologues, l'élite du pays encourageaient son

(1) Vient de paraître, 1 vol. à 3 fr. 50 (Bernard Grasset, éd.)  
En vente à *L'Œuvre*.

effort. On sait ce qui arriva, et que le journal dut céder, s'humilier, verser une indemnité à la Fédération des marchands de vins. Pourquoi ? parce que cette fédération avait envoyé à tous ses adhérents une circulaire où elle les invitait à boycotter le journal gênant, et qui est, écrivait-elle, une marchandise comme l'absinthe. En six mois le journal perdit cent mille lecteurs. On pense bien qu'il ne s'obstina pas davantage à dénoncer le péril alcoolique. »

Il y a encore des journaux susceptibles de méconter délibérément toute une fraction de l'opinion publique ; il n'y en a pas qui se permettrait de mal parler d'une profession. En effet, les passions politiques sont brèves, mais les intérêts matériels ont de longues rancunes.

### *Et puis, on a des relations...*

Aucune profession n'est plus décriée que celle du journaliste. Aucune n'est plus flagornée.

L'antichambre du directeur d'un grand journal est un lieu où toutes les hiérarchies et toutes les opinions se couloquent. Le rédacteur en chef de la moindre feuille serre la main à tout ce que Paris compte de plus notoire.

Un journaliste, c'est un monsieur qui a son service aux répétitions générales, qui a ses entrées dans les deux Chambres et dans les coulisses des petits théâtres, qui fréquente les hommes au pouvoir et les actrices à la mode, qui soupe tous les soirs et possède, comme les ambassadeurs, un coupe-file pour éviter à sa voiture l'obligation d'attendre aux carrefours.

Ces avantages sont universellement connus. Balzac, Maupassant, Daudet et tous les bons auteurs les ont vantés.

Et la question n'est évidemment pas de savoir si les journalistes en jouissent autant qu'on le croit, s'il n'ont pas, en sortant du théâtre, des comptes rendus hâtifs à bâcler, si on ne les reçoit pas avec plus de crainte ou d'ennui que de joie, s'ils ne souuent pas généralement d'une choucroute et d'un « demi », et s'ils ne s'abstinent pas d'utiliser leurs coupe-films, simplement parce qu'ils sont plus souvent en omnibus qu'en voiture. Ce que l'on sait, c'est qu'ils participent à la grande vie parisienne, qu'ils peuvent reconnaître toutes les personnalités illustres qui passent, et que la moitié de celles-ci les saluent.

Dans une époque où tout le monde vit de publicité, qui donc pourrait se dispenser d'entretenir des rapports de courtoisie avec ceux qui détiennent la publicité ?

On leur fournit des informations pour obtenir d'eux des éloges. Et ils entrent orgueilleusement dans la grande camaraderie nationale.

\*\*

Le président du Conseil, quel qu'il soit, consacre, presque chaque jour, une partie de son temps à la réception de la presse. Pas un ministre n'oserait refuser une audience au reporter du moindre journal.

Au Palais-Bourbon, les hommes politiques les plus en vue s'attardent tous, de temps à autre, dans la salle des Pas-perdus, pour serrer les mains des informateurs parlementaires et leur raconter leurs travaux. Le rapporteur d'une grande commission, le député notoire, qui prépare une manifestation oratoire, le nouveau venu, qui médite de faire ses débuts à la tribune, tous viennent d'abord errer dans le salon de la Paix, en quête de mains à serrer et de confidences à distribuer.

Tel parlementaire a su se ménager des amitiés, en apportant, le premier, aux journalistes anxieux, le résultat des scrutins, avant leur proclamation. Tel autre s'occupe de leur procurer des rapports épuisés. Un troisième les renseigne sur les rumeurs des groupes ou les fournit de formules ingénieuses et de nouvelles à la main.

Qui décrira le joyeux orgueil de ce journaliste, qu'un homme d'État en renom entraîne dans la salle des Quatre-Colonnes, pour lui confier les secrets desseins, qu'il souhaite voir divulguer ?

Et lorsqu'un parlementaire notoire a trop longtemps négligé de fréquenter cette petite Bourse de la confidence et de la diffamation, on le voit errer tristement à travers les groupes, en quête du journaliste qui viendra solliciter enfin des confidences destinées au grand public.

Ne vous étonnez pas de rencontrer, aux heures de crise, tant de notables de la politique dans les couloirs du Palais-Bourbon, où nulle séance pourtant ne les appelle : ces messieurs font leur publicité.

\*\*  
Les salles de répétitions générales fournissent l'occasion de manifestations analogues. Ici, tout le monde à peu près se connaît. La moitié des spectateurs est

accoutumée à se retrouver, à l'inauguration de chaque pièce nouvelle. Directeurs, auteurs, acteurs et critiques échangent les potins du jour et se livrent au petit commerce des menues améités.

Là, les journalistes sont encore les invités de marque, que l'on choie. Ils tiennent, semble-t-il, entre leurs mains le destin de la pièce. Demain, ils en feront le succès ou la chute. En attendant, ils sont les hôtes de l'auteur dramatique ou de l'entrepreneur de spectacle. La moindre critique prendrait donc chez eux le caractère d'une inconvenance.

On les traite avec honneur, mais c'est afin d'obtenir d'eux une égale considération. Et comment se soucieraient-ils de parler sans complaisance de tant de gens qui seront à nouveau demain leurs voisins de fauteuil d'orchestre, ou qu'ils coudoieront dans les couloirs d'autres théâtres ?

Et la justice à son tour est tributaire de la presse.

C'est pour la presse que le président des assises ou le ministère public font des « mots » et c'est à elle que les avocats réservent leurs effets de plaidoirie. C'est la presse qui a fait la carrière de tel magistrat spirituel et la réputation de la plupart des maîtres du barreau.

Le chroniqueur judiciaire, acharné à un affreux métier, obligé de courir d'audience en audience et d'arpenter, dix fois par jour, les couloirs de l'instruction, apparaît néanmoins comme un être puissant et providentiel. Il tient entre ses mains la carrière des magistrats, la gloire des avocats et l'honneur des justiciables.

Que ne lui offrirait-on pas pour qu'il consacre l'habileté de ce juge instructeur, la finesse de ce président, l'éloquence de cet avocat, ou simplement pour qu'il défigure le nom de ce prévenu !

Les avocats l'accablent de notes sur les affaires qu'ils plaident; les greffiers lui laissent feuilleter les dossiers; les magistrats l'entretiennent d'anecdotes. Il a avec les robes rouges des rapports courtois et tutoie la moitié des magistrats de l'ordre administratif.

Un trait souligne cette touchante confraternité de la presse avec la justice : tous les journaux font un service gratuit aux quatre-vingts commissaires de police de la capitale (1).

(1) Nous pourrions citer tel journal à grand tirage, qui ne fait à la lettre aucun autre service que ces quatre-vingts-là.

Toutes les relations des journalistes ne sont d'ailleurs pas aussi avouables que celles-là.

C'est rarement dans les salons que se font les enquêtes sur les grands crimes, qui passionnent les lecteurs. Un bon reporter doit savoir gagner l'estime et la sympathie des bas policiers, des domestiques, des commères et — autant que faire se peut — des criminels.

C'est ainsi que les plus infimes mouchards deviennent de « fins limiers »; la bonne de la victime est toujours « un modèle de dévouement ». Un journal qui a mal parlé des concierges, est frappé d'infériorité dans toutes ses enquêtes criminelles et tous les journalistes s'accordent à écrire que « monsieur Pipelet, portier, a bien voulu leur déclarer... »

Il n'est personne qui, à un moment donné, ne détienne une information; tout le monde, au moins dans une circonstance de sa vie, a besoin de la presse — et ceci est également fâcheux pour la quiétude des individus et pour la liberté des journaux.

L'écrivain qui vend des idées ne saurait pas plus se passer de la publicité de la presse que le droguiste qui vend des pilules. Celui-ci la paie à beaux deniers comprants. Celui-là l'obtient à force de complaisances.

Et qui pourrait dire, de leurs deux destinées, quelle est la plus enviable ?



### *La fin du Journalisme.*

Et dans tout cela, que devient le journaliste ?

Il devient l'employé d'une maison de commerce. Même s'il porte un nom illustre, même s'il a une clientèle fidèle, un directeur l'engage, comme l'administrateur d'un théâtre engagerait un fort ténor.

— Vous avez de la voix et du geste, ou simplement : vous plaisez au public, je vous paierai donc un cachet plus fort. Mais, bien entendu, c'est moi qui choisirai les pièces et, au besoin, je vous indiquerai, de mon avant-scène, comment j'entends que vous teniez votre rôle.

Le journaliste sourit de cette prétention, hausse les épaules, fait un mot et signe le contrat.

Il le signe et il s'y conforme. Si parfois il lui vient une envie de l'enfreindre, son directeur aura tôt fait de le rappeler à la réalité brutale.

— Pensez-vous, dira-t-il, que j'ait créé et fait vivre un

journal, au prix de mille efforts, uniquement pour le mettre ensuite à la disposition de vos rancunes, ou même de vos idées?

Le directeur considère — et peut-être a-t-il raison — que l'on commet à son égard un véritable abus de confiance. Il est dans l'état d'esprit d'un propriétaire de chasse, qui aurait chargé ses gardes de massacrer les lapins, et qui les trouverait en train de tirer ses faisans couronnés.

Les journalistes affectent de ne point se rendre compte d'un tel état de choses.

Demandez-leur de citer l'homme qui incarne le mieux, à leurs yeux, leur profession, tous ou presque tous, et les plus impartiaux et les plus modérés, désigneront des journalistes politiques ou des polémistes. Ils savent bien cependant que ce n'est plus vers ce journalisme-là que va le goût de la foule et l'influence, mais ils s'obstinent cependant en des admirations traditionnelles.

Il fut un temps sans doute où l'élite des Parisiens et des provinciaux communiait dans le même désir de savoir, chaque matin, ce qu'avaient pensé la veille Armand Carrel, Emile de Girardin, Villemessant, Cassagnac ou Drumont.

Les journalistes étaient rois : ils alimentaient la conversation de ce que l'on appelait alors « le boulevard » et qui aujourd'hui ne s'appelle plus que « les cafés ». Les mots de Nestor Roqueman, de Roger de Beauvoir, d'Alphonse Karr et de Vallès suffisaient à fournir de plaisanteries le second Empire, qui fut, comme chacun sait, si spirituel.

Les journaux firent la révolution de 1830 et Rochefort parut à Napoléon III plus redoutable que toute l'opposition parlementaire.

Malheureusement pour les journalistes, un événement est intervenu depuis ces temps heureux : la liberté de la presse. L'art de dire n'importe peut-être qu'aux époques où l'on n'a pas le droit de tout dire, car le talent alors tient lieu de liberté. Nous n'en souvenons plus là.

Il reste bien, sans doute, des journaux politiques. Certains grands polémistes ont encore des organes à eux, où ils peuvent s'exprimer presque librement. Mais hélas ! leur destinée, le plus souvent, n'est point enviable.

Ils gardent quelques lecteurs fidèles, mais personne

ne lit plus leurs journaux exclusivement. Un contrôle ainsi s'établit : leur influence s'en trouve diminuée et le chiffre du tirage diminue encore bien davantage.

Lorsque par hasard on lit ces feuillets, un obscur regret se mêle aux meilleures joies. Les plus belles pages sont ici des pages perdues. On sait trop que, de cet article, écrit avec amour, la seule phrase qui pourra trouver un écho sera celle que peut-être un grand quotidien recueillera un peu au hasard pour sa revue de presse. Ce sont de beaux efforts sans gloire, des chefs-d'œuvre gravés sur le sable.

Lorsque l'un de ces grands polémistes meurt, il n'est pas remplacé et l'on s'étonne du petit nombre de gens qui se retrouvent derrière son corbillard.

C'est que le temps n'est plus où l'on pouvait appeler le Français « un animal politique ». Le Français se désintéresse de la politique, depuis qu'il la fait lui-même. Peut-être que, dans ce cas aussi, la curiosité était la condition de l'amour.

Aujourd'hui la politique n'est plus qu'un élément d'information parmi d'autres. Il paraîtrait éminemment absurde de sacrifier les autres informations à celles-là. Et puisque les exigences de l'actualité sont en opposition directe avec les exigences de la liberté, c'est tant pis pour la liberté !

Ainsi le journalisme se transforme : l'éditorial politique disparaît et la vieille chronique n'est plus reconnaissable.

Les chroniqueurs qui s'obstinent, au service de quelques rares clientèles élégantes, sont réduits aux sujets de tout repos. Ils saluent le retour des saisons, commentent les anniversaires, s'étendent sur les éphémérides et développent ingénieusement en deux ou trois cents lignes un fait vieux d'une semaine et qui avait paru mériter vingt lignes, le jour qu'il était d'actualité.

Dans la plupart des grands journaux, la chronique n'est plus qu'une rubrique de vulgarisation. Il arrive encore qu'on permette à un homme politique d'y expliquer une loi, à un savant d'y exposer une découverte, à un auteur d'y raconter une pièce, mais la discussion et le bavardage en sont désormais également exclus. Tout le monde a des droits sur cette rubrique — excepté les journalistes.

Il faut que les journalistes en prennent leur parti : les journaux ne sont plus à leur merci, c'est eux qui sont à la merci des journaux. Le public ne va plus à l'auteur, il va à la firme. Un journaliste peut encore aspirer à la notoriété, il n'a plus le droit d'ambitionner une clientèle.



### *Apologie pour Rouletabille*

Il n'existe que deux procédés pour faire monter le tirage d'un journal :

- 1<sup>o</sup> Les concours et les primes ;
- 2<sup>o</sup> Les feuilletons.

En dehors de cela, un journal peut faire tous les efforts du monde, enrôler les plus grands écrivains, publier les plus impressionnantes nouvelles, s'aventurer aux publicités les plus fâpageuses ; rien ne vaudra pour lui un concours ou un feuilleton bien lancés.

La mort de Rochefort n'a pas fait baisser de dix mille exemplaires le journal où il écrivait, chaque jour. Un roman de Zévaco ou de Bruant fait monter automatiquement de soixante-dix ou quatre-vingt mille le journal qui le publie.

En dehors des concours et des feuilletons, le public veut des nouvelles et surtout des faits divers.

Il s'intéresse aux informations et se moque des leçons qui s'en dégagent ; il exige des dépêches et ne s'attarde pas à lire le commentaire que les journalistes en font.

Et que pèse, en effet, une opinion, en face d'une information ? N'est-il pas naïf d'épiloguer sur les vertus guerrières d'une nation, alors que le télégraphe nous apporte, en quelques heures, du bout du monde, le récit de sa victoire ou de sa défaite ?

Il est vrai que l'information peut devenir tendancieuse et naturellement elle ne s'en prive pas. Mais elle garde tout de même des allures d'information. On est libre de la démentir, non de la discuter. On peut opposer une nouvelle à une nouvelle ; il serait ridicule de lui opposer un raisonnement.

    \*

L'information n'a que faire, le plus souvent, du talent. Pour mener une enquête criminelle, les qualités

du policier valent mieux que celles du plus pur écrivain. Et même pour recueillir une grande information internationale, il faut plus de diplomatie que de style.

Au journaliste se substitue le reporter. Rouletabille remplace Armand Carrel.

Nous concevons que, de prime abord, on soit choqué de le trouver à cette place, mais point n'est besoin de le fréquenter longtemps pour s'apercevoir qu'en somme il est sympathique. Rouletabille est très généralement honnête et il adore son métier : il est hardi et presque cynique dans l'action, mais il est naïf dans le fond de son cœur ; il est fidèle à la maison qu'il sert ; il dénigre volontiers son métier, mais n'en conçoit pas d'autre ; il croit à sa mission et s'imagine remplir un grand devoir social, chaque fois qu'il fait une enquête sur un chien écrasé ; il a un honneur professionnel ; aperçue à l'information, il ne trahit pas une confidence.

Quelquefois, Rouletabille est un homme important et décoré. Au lieu de faire des enquêtes, dans les bouges, il en fait dans les chancelleries. Il interroge les chefs d'Etat, au lieu de questionner le concierge de la maison du crime.

Et il arrive qu'il obtienne des informations qui influeront sur la vie des peuples. Correspondant de guerre, il dictera aux techniciens la leçon des batailles. Envoyé spécial, il lancera des dépêches, qui contrebalanceront des rapports d'ambassadeurs. Il saura regarder, dégagera la philosophie des événements, au lieu de leur imposer la sienne et fera parfois du reportage le pressentiment de l'histoire.

Un trait essentiel caractérise Rouletabille : il croit à la solidarité, qui l'unit à ses confrères.

Dans les romans à péripéties, le reporter acharné à conquérir une information de haute lutte s'efforce par tous les moyens de distancer ou d'évincer les confrères lancés sur la même piste. Dans la réalité, il en va un peu différemment. Le journaliste, chargé d'une enquête, redoute pardessus tout le « ratage » et le démenti. On ne lui saura peut-être que peu de gré du détail inédit, qu'il serait seul à rapporter, mais on lui reprochera, à coup sûr, d'avoir négligé celui qu'un autre journal publie. Et surtout, on lui en voudra d'avoir provoqué une rectification. Dès lors, mieux vaut révéler son secret, d'abord pour connaître celui d'autrui, ensuite pour n'être pas seul à porter le sien. Une entente se fait.

Les reporters, qui, dans les couloirs de la Chambre, sont en quête d'informations politiques, se communiquent régulièrement les uns aux autres le résultat de leurs démarches. Les envoyés spéciaux, chargés de missions lointaines, vivent côté à côté dans les mêmes hôtels et dans les mêmes cafés, font les mêmes enquêtes et ne se séparent que pour se partager la besogne.

En matières de faits divers, l'échange se fait officiellement. Quel journal pourrait envoyer des reporters dans tous les commissariats de police de Paris. Les représentants des divers journaux se divisent la tâche et centralisent leurs informations dispersées. De véritables bourses de nouvelles se tiennent dans quelques petits cafés.

Il existe, au Palais de Justice, un local spécialement aménagé pour la presse. Là, les informateurs judiciaires, groupés en syndicat, ne se contentent plus d'échanger des renseignements, ils se transmettent les uns aux autres des recommandations et décident de faire un sort à cette audience, ou de taire la condamnation de cet inculpé.

ROBERT DE JOUVENEL.

### Demandez à L'ŒUVRE :

Brochures à 25 centimes.

*La question de vie ou de mort : Des enfants ! des soldats !* (Enquête sur la dépopulation.)

« *L'Œuvre* » au Palais : Le procès de la camelote allemande.

*Le commerce allemand en France : Les Prussiens masqués*, plaidoirie prononcée devant la neuvième Chambre par M<sup>e</sup> Vincent de Moro-Giafferri.

*Les Intellectuels et la Patrie : D'Hervé à Jaurès*, par Gustave Téry.

*La grande question*, par Gustave Téry.

*La crise morale et les jeunes hommes*.

*Circulez !* Etude sur la circulation parisienne, par Jean Piot.

Comment on tue nos aviateurs militaires.

La France aux Métèques.

La France n'est-elle plus qu'une colonie allemande ?

Comment l'armée allemande prépare ses cantonnements en France : *Un avant-goût de l'invasion prochaine*.

Les cahiers des Fonctionnaires (6 brochures) :

1. *Dans l'Enseignement tous se plaignent !*
2. *Les magistrats besogneux* ;
3. *La misère dans les finances* ;
4. *Les employés de chemins de fer* ; etc.

On trouve L'ŒUVRE dans tous les kiosques, dans toutes les gares.  
On la trouve aussi chez soi tous les jeudis pour DIX francs par an.  
Il suffit d'envoyer ces dix francs.

### BULLETIN D'ABONNEMENT

*Je, soussigné (nom, prénom)*  
(adresse)

*éclaire m'abonner pour un an<sup>(1)</sup>, pour six mois<sup>(1)</sup> à L'ŒUVRE à dater du 1<sup>er</sup>*

*Ci-joint le montant de l'abonnement : dix francs<sup>(1)</sup>, six francs<sup>(1)</sup>.*

*Veuillez faire percevoir le montant de l'abonnement : dix francs<sup>(1)</sup>, six francs<sup>(1)</sup>.*

SIGNATURE :

(1) Biffer l'une ou l'autre de ces indications. — Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

Liste des Personnes à qui l'on pourrait envoyer utilement un spécimen de L'ŒUVRE

NOMS

ADRESSES

*Editions de l'ŒUVRE :*

0 fr 95 :

**PEAU-DE-BALLE**

PAR

GÉO DE LA FOUCARDIÈRE

1 franc :

**NOS BONS APÔTRES**

*Comédie en trois actes*

PAR

**GUSTAVE TÉRY**

*avec une Préface de Jules Lemaître*

1 fr. 25 :

**LE RÉVEIL**

PAR

**URBAIN GOHIER**

o o

**LE BOTTIN DU FAVORITISME**

OU

**LE GOTHA DE L'ARRIVISME**

*avec une préface-boniment de J.-J.-T. STEEG*

(4 FASCICULES)

2 francs :

***Le Secret du Juif-Errant***

PAR

**JEAN DRAULT**

o o

3 fr. 50 :

**OU ALLONS-NOUS?**

**COMMENT FINIRA LE RÉGIME ABJECT ?**

Mille réponses des lecteurs de L'ŒUVRE  
avec une introduction et une conclusion

PAR

**GUSTAVE TÉRY**

# Notre Programme

---

L'**Œuvre** dit tout ce que ne disent pas les autres.  
L'**Œuvre** dénonce toutes les tares et toutes les hontes du « régime abject ».  
L'**Œuvre** est la voix de tous ceux qui, sans distinction d'opinion, éprouvent le besoin de crier :

— Assez ! Tout, mais pas ça !

Ceux qui trouvent que tout va pour le mieux dans la meilleure des républiques ne liront pas l'**Œuvre**.

Mais ceux qui jugent que l'**Œuvre** a courageusement entrepris une œuvre d'intérêt national, tous ceux-là se doivent à eux-mêmes de seconder ses efforts en s'y abonnant. Et que par tous les moyens en leur pouvoir ils aident l'**Œuvre** à réaliser son programme, c'est-à-dire à délivrer notre pays de la sinistre bande qui le tyrannise, le ruine et le déshonneur !